

Service de banque de terres agricoles de La Côte-de-Beaupré : un nouveau maillage réussi !

BEAUPRÉ, le 4 avril 2018 – Le service de banque de terres agricoles de la MRC de La Côte-de-Beaupré a permis un nouveau maillage à Château-Richer. Le propriétaire M. Serge Leclerc a décidé de louer sa terre aux nouveaux propriétaires des *Jardins du Petit-Pré*, Mme Mélanie Giroux et M. Dominique Huot.

Mme Giroux, copropriétaire des *Jardins du Petit-Pré* explique avec enthousiasme: «Nous sommes très heureux d’avoir trouvé une terre en location si près de notre ferme. Ceci nous permettra de continuer à faire la rotation de culture dans nos champs. Nous remercions le service de la banque de terres de nous avoir aidés à trouver si rapidement un locateur et de nous avoir si bien accompagnés dans tout le processus.»

«S’inscrivant dans le plan de développement de la zone agricole (PDZA), la banque de terres permet de dynamiser l’industrie et d’appuyer la relève agricole. De plus, cet outil assure que les terres agricoles soient utilisées à leur plein potentiel», souligne M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

«Le service de banque de terres de la MRC gagne à être connu. Il est essentiel à la Côte-de-Beaupré puisqu’il est garant du développement des entreprises agricoles existantes et florissantes, de même qu’il est porteur pour le développement de la relève», indique M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré.

Pour bénéficier de ce service, les gens qui possèdent des terres non cultivées et ceux qui cherchent une terre peuvent s’inscrire en ligne sur le site de la MRC : www.mrccotedebeaupre.com.

À propos de la banque de terres agricoles de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Lancé en 2015, le service de banque de terres agricoles de La MRC de La Côte-de-Beaupré est une initiative née du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), travaillée en collaboration entre la MRC de La Côte-de-Beaupré, Développement Côte-de-Beaupré et le syndicat de base de l’Union des producteurs agricoles (UPA) de la Côte-de-Beaupré. Son objectif premier est de s’assurer que les terres de la Côte-de-Beaupré soient utilisées à leur plein potentiel. La banque de terre favorise la consolidation des exploitations agricoles existantes, l’implantation de la relève agricole, le transfert de fermes, la venue de nouveaux producteurs et la requalification des terres en friche.

30

Informations : Bianca Cadieux, conseillère en développement culturel et rural
Développement Côte-de-Beaupré
418 827-5256 poste 205

Gabrielle Rivard, aménagiste
MRC de La Côte-de-Beaupré
418 824-3444 poste 239